Collision entre caravane et véhicule

Par tarzan

bonjour, dans une petite ville à rue étroite, nous avons eu un accrochage entre notre caravane et un véhicule tiers.
notre caravane est assurée tout risque mais l'assurance ne veut pas prendre en charge les réparations du véhicule adverse en disant que c'est notre véhicule tractant qui est en tort.
qui a raison?
cordialement

Par janus2

Bonjour,
L'assureur a raison. Si l'accrochage est du à une manoeuvre du véhicule tracteur, c'est son assurance qui doit fonctionner, même si c'est la caravane qui a accroché le véhicule tiers.
L'assurance de la caravane fonctionnerait si c'était elle seule qui aurait provoqué l'accrochage, par exemple si elle s'était détachée du véhicule tracteur.

Par morobar

Bonjour,
Quel est le PTAC de la caravane ?